



Bulletin Hebdomadaire N°30

26 février 2018

Permanences du secrétariat :

Lundi : 13h00-19h30

Mardi - Mercredi - Jeudi : 9h-12h / 13h-17h

Vendredi : 9h00-12h00

SOMMAIRE

Informations Générales

Page 2

Sportive

Page 3

Officiels

Page 5

Trésorerie

Page 7

Communication

Page 8

Courriers

Page 9

Annexes

Annexe 1 - Procédure en cas d'intempéries

Annexe 2 - RIB Ligue pour règlement péréquation

Annexe 3 - Note de frais Arbitres Caisse de Péréquation

Annexe 4 - Bulletin Alpes Basket Camps

Annexe 5 – Programme Journée Basket Santé

Annexe 6 – Tutoriel eFFBB

Informations générales

Membres présents

ALESSANDRINI Emile – BERENGER Claire - BLANCHARD Jean-Yves – BUSSETTA Patrick - GAFFORINI Laurence – GEYNET Joël - GUIONNEAU Catherine – MAGLI Gérard - MARCOU Jean-Pierre – PAGE Franck - PIESVAUX Jacqueline - ROUSSEAU Pierre

Prochaine réunion : Lundi 12 mars 2018 - cet avis tient lieu de convocation

Sportive

Information clubs

En cas d'intempéries vous trouverez une note en pièce jointe de ce BH.

Contacts :

Répartiteur arbitres : Franck PAGE, 06 30 76 83 62 rep.alpes@gmail.com

Répartiteur OTM : Vivien LERICHE, 06 84 99 02 72 repotmalpes@gmail.com

Justificatifs à envoyer à la ligue à basket-alpes@wanadoo.fr

Fautes techniques

FAUTES TECHNIQUES			2017 - 2018					08/03/2018						
BH	Nom, Prénom	Licence	Rencontres					Type	1	2	3	4	5	CLUB
			Division	Po	Date	N°								
31	CROS Leïla	VT940271	PNF		4.3.18	132	T						ANDANCE ANDANCETTE	
31	BEN MILED Selim	VT892233	PNM		3.3.18	1129	T						ANNEMASSE	2
31	VITTOZ Sandrine	VT741338	RF3		4.3.18	465	T						BC DU LAC	2
31	DEFFAF Mustapha	VT800553	RM3	A	4.3.18	1511	T						BC MAURIENNAIS	2
31	VALET Thibault	VT880381	RM3	A	4.3.18	1511	D						BC MAURIENNAIS	
31	MOULIN Romane	VT960067	PNF		3.3.18(3.4)	131	T						BC NORD ARDECHE	2
31	TILOUCHE Nihed	VT820074	RM3	A	4.3.18	1510	T						BONNEVILLE	2
31	CHIBANI Abdelnor	VT732533	RF2		4.3.18	310	T						CHAVANAY	
31	CHARVET Adrien	VT900189	PNM		4.3.18	1131	T						COGNIN LA MOTTE	
31	ANDRE Josue	VT861701	PNM		4.3.18	1126	T						CRAN PRINGY	
31	POILEAUX Laurent	VT800469	RM3	A	4.3.18	1511	D						CREST SAILLANS	3
31	MALDERA Raphaël	VT871128	PNM		4.3.18	1127	T						DOMENE	3
31	HAZAN Indy	VT976431	RM2		4.3.18	1278	T						FAVERGES DOLOMIEU	2
31	PENNAMEN Nicolas	VT830439	RM3	B	4.3.18	1514	T						LA BALME DE SILLINGY	3
31	LAVOREL Romain	VT920546	RM3	B	4.3.18	1514	T						LA BALME DE SILLINGY	
31	CHAMBEU Jérémy	VT891313	PNM		4.3.18	1132	D						MERCUROL CHANOS CURSON	
31	ASTIC Rudi	VT910209	RM2		4.3.18	1282	D						PAYS DE GEX	2
31	CHANTELAUZE Simon	VT900488	RM2		4.3.18	1282	T						PAYS DE GEX	2
31	ARNAUD Guy	VT630897	PNM		4.3.18	1131	T						ST EGREVE	2
31	CHOLLEY Amaury	VT870588	PNM		4.3.18	1129	T						TERRES FROIDES	2
31	DA SILVA Mélanie	VT954617	RF2		4.3.18	313	T						VALENCE BOURG	
31	CAGNA Stephen	VT860411	PNM		4.3.18	1128	T						VERNOSC DAVEZIEUX	

Changements d'horaires

CHANGEMENTS D'HORAIRES				2017-2018		se jouera		Observations	
Catégorie	Match du	N°	BH	Equipe qui reçoit	Equipe qui se déplace	Date	Heure		
PNF	25.3	149	31	BASKET VALLONS TOUR	IE - CHALLES BASKET	24.3	20:30		
PNF	29.4	174	31	CRAN PRINGY	LE VERSOUD	29.4	13:30		
RU15F2.A	22.4	875	31	CRAN PRINGY	IE - UGAP BOURG DE PEAGE	22.4	13:00		
RU17M2.A	3.3	2011	31	IE - DOMENE	THONES	7.4	15:30		
RF2	25.3	334	31	PAYS VOIRONNAIS	RHODIA CLUB	25.3	17:30	Changement d'Office-Matches Natnle	
RU17F2.B	17.3	806	31	PIERRELATTE	IE - CHALLES BASKET	17.3	15:00		
RU17F2.B	24.3	813	31	RUMILLY	PIERRELATTE	24.3	13:00		
R3 U20M2	8.4	1973	31	ST JEAN DE MUZOLS	IE - COGNIN LA MOTTE	14.4	14:00		
RM2	28.4	1313	31	TERRES FROIDES²	UGAP BOURG DE PEAGE	28.4	18:15	Gymnase d'APPRIEU	
RU13M2.A	24.3	2150	31	TULLINS FURES	IE - LA RAVOIRE CHALLES	24.3	16:30		

Droits financiers

DROITS FINANCIERS A TITRE ADMINISTRATIF												
2017 - 2018												
BH	N° du Match	Match du	Catégorie	Club qui doit les DIF	Somme à régler	Matches concernés	Report de match	Inversion de match	export non saisi ou en retard	Licence man-quant e	Forfait	Forfait Général
31	1973	8.4	R3 U20M2	COGNIN LA MOTTE	31	ST JEAN DE MUZOLS - COGNIN LA MOTTE	31					
31	792	3.3	RU17F2.A	LA TRONCHE MEYLAN F	30	LA TRONCHE MEYLAN - BC NORD ARDECHE			30			

Pénalité

En RM3 poule A, la rencontre n°1485 du 28 janvier 2018 opposant ST MARTIN D'HERES 2 à ROMANCHE BASKET :

Le joueur de St Martin d'Hères 2, M. BOREKAMBY Yannick, est brûlé (BH n°19) avec l'équipe qui évolue en PNM.

Il ne pouvait donc pas participer à cette rencontre.

Décision de la commission sportive : Pénalité sportive à St Martin d'Hères 2. Victoire par pénalité de Romanche Basket, les points marqués au cours de la rencontre sont annulés pour les deux équipes.

Officiels

Changement de coordonnées arbitre

Nouveau numéro de téléphone de M. Thomas PARRINI : 06 42 84 35 87

OTM : proposition d'accèsion au grade Région

Vous êtes OTM Club et vous souhaitez évoluer vers le grade supérieur (Région).

Merci de nous faire part de votre souhait en envoyant un mail conjointement à :

compta@alpes-basket.fr et taeye.corinne@orange.fr et en envoyant un chèque de 30 € à la Ligue des Alpes pour valider l'inscription.

Date limite pour postuler : 20/03/2018

Support de validation : finales régionales 2018

Pensez à valider le e.learning « otm Région » sur le site suivant : <http://infbb.sporteef.com>.

Une fois le certificat établi, merci de l'adresser conjointement par mail aux adresses ci-dessus.

OTM : proposition d'accèsion au grade CF

Vous êtes OTM Région et vous souhaitez évoluer vers le grade supérieur (Championnat de France).

Merci de nous faire part de votre souhait de valider le poste manquant en envoyant un mail conjointement à : compta@alpes-basket.fr et taeye.corinne@orange.fr et en envoyant un chèque de 30 € à la Ligue des Alpes pour valider l'inscription.

Date limite pour postuler : 20/03/2018.

Support de validation : finales régionales 2018.

Pensez à valider le e.learning « otm Championnat de France » sur le site suivant :

<http://infbb.sporteef.com>.

Une fois le certificat établi, merci de l'adresser conjointement par mail aux adresses ci-dessus.

Soirées de mi-saison des arbitres régionaux

Suite à la journée de mi-saison pour les arbitres et observateurs CF, les arbitres de niveau régional ont aussi mis à jour leurs connaissances.

En suivant le même programme qu'au niveau fédéral, ils ont pu bénéficier des mêmes consignes sur les thèmes suivants:

- La gestion des fautes antisportives
- Donner la priorité au jeu
- Etre arbitre: avoir une bonne attitude pour se faire mieux respecter

Les séances ont été principalement organisées sous forme de travail vidéo et chacun a pu s'exprimer et débattre sur les nouvelles consignes par rapport aux problèmes rencontrés sur les terrains depuis le début de saison.

Les séances étaient cette saison délocalisées dans les différents comités pour se rapprocher des arbitres et leur éviter de longues déplacements.

Elles ont eu lieu :

- Le 02/02 à La Ligue des Alpes pour les isérois
- Le 09/02 au CD26/07 pour les arbitres de Drôme-Ardèche
- Le 16/02 à la Halle Marlioz (merci au club d'Aix Maurienne Savoie Basket) pour les arbitres des Savoie et Haute-Savoie.

Seuls 4 arbitres étaient absents dont deux pour raisons professionnelles. Ils se verront proposer une date de rattrapage dans les jours qui viennent.

L'encadrement était assuré par Franck Pagé (pour les 3 soirées) accompagné de Corinne Revol (arbitre "national") pour le CD26/07 et de Laure Coanus arbitre HN qui a fait ses débuts en ProB (pour les CD73 et 74).

Merci à elles pour leur disponibilité et leurs compétences.

Gageons que ces soirées permettront à nos arbitres d'officier plus en confiance d'ici la fin de saison et d'avoir une meilleure cohérence sur les dernières journées de championnat.

Stage de formation arbitres :

Objet : Perfectionnement des arbitres du groupe R1 de la ligue Auvergne Rhône Alpes

La fusion avec le Lyonnais, votée par les clubs de la ligue des Alpes le 26/01/2018 n'a fait que confirmer que le travail commun entre les 3 secteurs, a bien lancé cette saison de fonctionnement commun.

3 stages étaient prévus pour le groupe PNM (R1).

2 ont déjà été effectués avec succès.

Le dernier aura lieu le 04/03/2018 au siège de la ligue du Lyonnais à Bron.

Trente stagiaires seront présents, dont 9 du secteur des Alpes :

CD26-07 : Fergati Redouane, Henni Yassine.

CD38 : Bayle Mickaël, Bonomini Yohan, Felden Laurence, Gomarin Pascal, Leriche Vivien, Vintejou Solène.

CD73 : Diche Djamel.

Nul doute que ce travail commun, ne peut que faire progresser nos meilleurs arbitres, qui visent l'accession en championnat de France en fin de saison.

Trésorerie

Remboursement des frais d'arbitrage

Concernant le remboursement des arbitres, **les indemnités de matches régionaux** seront de :

- 32 euros pour les matches seniors
- 25 euros pour les matches jeunes

Mise en place également pour cette saison du remboursement des **péages** (Ci-après l'extrait du PV du Bureau Fédéral du 02/07/17) :

« Après discussion, le Bureau Fédéral décide d'accorder une dérogation au Comité de Haute-Savoie et à la Ligue des Alpes à condition que des contrôles soient effectués par la Fédération et qu'un état soit fait à la mi-année et à la fin de saison. **Les remboursements des frais de péage ne seront effectués que sur présentation de justificatifs.** Ces structures doivent s'engager à désigner les arbitres en optimisant au maximum les distances, et, sur le plan départemental, en privilégiant la désignation de jeunes arbitres de proximité avec des officiels expérimentés. Concernant les autres CD de la Ligue des Alpes, le Bureau Fédéral se positionnera s'il est sollicité par une demande de dérogation ».

IMPORTANT : Pour être remboursés, les arbitres sont tenus d'envoyer leurs justificatifs **au plus tard en fin de mois suivant** (exemple : match du 23 septembre, envoi des justificatifs au plus tard le 31 octobre, cachet de la poste faisant foi) **accompagnés d'une note de frais signée par l'arbitre** (cf. Annexe) :

- envoi de l'original du ticket de péage (**sur lequel sera noté le nom de l'arbitre concerné et la catégorie du match**) adressé par courrier à la Ligue.
- envoi d'une copie du relevé de télépéage (**sur laquelle sera surligné le péage concerné et noté la catégorie du match**) adressée par mail à compta@alpes-basket.fr ou par courrier à la Ligue.

Clubs non à jour de leur trésorerie

- 0138011 – BASKET CLUB DU LAC (31€ - Inversion match)
- 0138012 – CHARTREUSE BASKET CLUB (35€ - Licence manquante)
- 0138029 – GRENOBLE BASKET 38 (35€ - Licence manquante)
- 0138044 – UNION SEYSSINETTOISE NOYAREY VEUREY (35€ - Licence manquante)
- 0138061 – AL VOIRON BASKET (35€ - Licence manquante)
- 0138122 – ARTAS BASKET CLUB (31€ - Report Match)
- 0138136 - UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE (125€ - Absence AG)
- 0173017 - AS EPIERRE (80€ - Cotisation régionale 2017-2018)
- 0173020 - CHAMOIX BC (80€ - Cotisation régionale 2017-2018)
- 0173027 - FRONTENEX BC (80€ - Cotisation régionale 2017-2018)
- 0173032 - LA RAVOIRE CHALLES (250€ - Forfait général)
- 0173032 – LA RAVOIRE CHALLES (35€ - Licence manquante)

- 0107024 – BASKET CLUB NORD ARDECHE (1000€ - Caisse de Péréquation arbitres 2ème appel)
- 0138012 – CHARTREUSE BASKET CLUB (600€ - Caisse de Péréquation arbitres 2ème appel)
- 0138012 – CHARTREUSE BASKET CLUB (300€ - Caisse de Péréquation arbitres 2ème appel)

RIB de la Ligue des Alpes, en annexe, pour paiement par virement.

Pour mémoire : la cotisation régionale est à payer par TOUS les clubs de la Ligue des Alpes SANS EXCEPTION, qu'ils jouent OU NON en championnat régional

Communication

Journée Basket Santé

La Ligue du Lyonnais de Basket a le plaisir de vous convier pour la deuxième année consécutive à sa "**Journée Basket Santé**".

Elle se tiendra le **samedi 14 Avril 2018** au Kyriad Prestige à Saint-Priest.

Nous souhaitons réunir ce jour là l'ensemble des acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes engagés dans le Basket Santé. L'objectif est d'établir un premier diagnostic de la mise en place de la pratique sur le territoire et de faciliter son développement à travers la nouvelle grande Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette journée sera à nouveau l'occasion de débattre sur les différents thèmes que vous trouverez dans l'invitation jointe (programme prévisionnel sous réserve de modification).

Nous vous remercions de nous confirmer votre présence avant le 30 mars 2018 en vous inscrivant via ce [lien](#).

L'inscription est gratuite et inclue le repas du midi.

Les places étant limitées, 2 personnes maximum par club pourront être présentes.

En espérant vous compter parmi nous, nous vous remercions par avance pour votre retour.

Formation « Animateur Basket Santé » - 2018

La formation « Animateur Basket Santé » aura lieu dans notre région du 4 au 8 juin 2018 à Voiron !

Les inscriptions sont ouvertes en ligne à l'adresse suivante : <http://www.ffbb.com/formations>

Les places sont limitées, dépêchez-vous !

Alpes Basket Camps - 2018

A diffuser dans vos clubs !!!! Bulletin d'inscription en pièce jointe.

Courriers

Courriers Comités Départementaux

Comité Drôme-Ardèche

- BH n°31 du 26/02/2018

Comité de l'Isère

- BH n°33 du 27/02/2018

- Dossier disciplinaire n°4

Comité de Savoie

- Résultats des finales départementales du Challenge Benjamin

Comité de Haute-Savoie

- BH n°32 du 26/02/2018

Courriers de la Fédération

- note d'information concernant l'eFFBB

- New Letter du 01/03/2018

- Consultation à distance Bureau Fédéral du 23/02/2018

- Dossier disciplinaire n°102

- Charte des Officiels

- Opérations Basket Ecole

- LBBB : TIS U14 à Macon

Courriers divers

Cosmos Catalogue Formations 2018

CROS Newsletter du 01/03/2018



Ligue des Alpes de Basketball

180 Boulevard de Charavines
38500 VOIRON

Tél. 04 76 93 91 91

<http://alpes-basket.fr>
ligue@alpes-basket.fr

